



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 26 mars 2026

Procès-Verbal N° 34

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

.....

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires règlementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **JS LEVEZOU 1 – JS BASSIN 1** du samedi 28 mars 2026 à 20H00 se jouera sur le stade municipal de Flavin.
- Le match **ONET LE CHATEAU 3 – FOOT SUD LOZERE 1** prévu initialement le samedi 28 mars 2026 à 19H00 se jouera le dimanche 29 mars 2026 à 15h00 sur le stade d'honneur de Laroque (entente entre les deux clubs).
- Le match **REQUISTA US 1 - JS LEVEZOU 1** est maintenu au samedi 4 avril 2026 à 20H00 (demande de JS LEVEZOU et refus de REQUISTA de jouer le vendredi soir).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **REQUISTA US 2 – COSTECALDE LESTRADE 1** prévu initialement le samedi 18 avril 2026 à 19H00 se jouera le vendredi 17 avril 2026 à 21h00 (Accepté par Réquista).

- Le match **MOYRAZES 1 – FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 1** prévu initialement le samedi 9 mai 2026 à 19H00 se jouera le mercredi 6 mai 2026 à 20h30 (Accepté par Moyrazes).
- Le match **FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 1 – US LAISSAC/BERTHOLENE 1** prévu initialement le samedi 4 avril 2026 à 19H00 se jouera le vendredi 3 avril 2026 à 21h00 (demande de Laissac acceptée par Rieupeyroux).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **OUEST AVEYRON FOOT 3 – US ESPALION 2** prévu initialement le samedi 4 avril 2026 à 20H00 se jouera le vendredi 3 avril 2026 à 21h00 sur le stade du Roucan à Toulonjac (entente entre les deux clubs).
- Le match **SOULAGES BONNEVAL 1 – US DOURDOU 1** reprogrammé le dimanche 5 avril 2026 à 15h00 se jouera le samedi 4 avril 2026 à 20h00, (erreur de reprogrammation tous les matchs de Soulages à domicile étant programmés le samedi et non le dimanche).
- Le match **AS OLEMPES 2 – PENCHOT/LIVINHAC 1** prévu initialement le samedi 28 mars 2026 à 20H00 se jouera le vendredi 27 mars 2026 à 20h45 sur le stade de Lagarrigue (entente entre les deux clubs).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **MERIDIENNE D'OLT FC 2 – PENCHOT/LIVINHAC 2** reprogrammé le dimanche 5 avril 2026 à 15h00 se jouera le vendredi 3 avril 2026 à 21h00 (entente entre les deux clubs).
- Le match **TOURNEMIRE/ROQUEFORT 1 – CAMBOULAZET 1** prévu initialement le samedi 28 mars 2026 à 19h00 se jouera le samedi 18 avril 2026 à 19h00 sur le stade de Roquefort (entente entre les deux clubs).
- Le match **BADAROUX AS 2 – FC SOURCES DE L'AVEYRON 3** prévu initialement le dimanche 10 mai 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 (accepté par FC Sources).
- Le match **BOZOULS AO 1 – ST GENIEZ** du samedi 28 mars 2026 à 20h00 se jouera sur le terrain de St Julien de Rodelle.
- Le match **JS BASSIN 2 – PENCHOT/LIVINHAC 2** du dimanche 29 mars 2026 à 20h00 se jouera sur le terrain de Viviez.
- Le match **SOULAGES BONNEVAL 2 – DRUELLE FC 3** prévu initialement le samedi 11 avril 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 12 avril 2026 à 15h00 (accepté par Druelle).
- Le match **MERIDIENNE D'OLT FC 2 – COMBES ES 2** prévu initialement le dimanche 29 mars 2026 à 15h00 se jouera le vendredi 27 mars 2026 à 21h00 (entente entre les deux clubs).
- Le match **ES DES RIVES 1 – US PAYS ALZUREEN 2** prévu initialement le dimanche 12 avril 2026 à 15h00 se jouera le dimanche 19 avril 2026 à 15h00 (entente entre les deux clubs).
- Le match **ESPOR FOOT 88 3 – NAUCELLE FC 2** prévu initialement le dimanche 12 avril 2026 à 15h00 se jouera le samedi 11 avril 2026 à 20h30 sur le stade de Baraqueville (accepté par Naucelle).
- Le match **AS ST GENIEZ 2 – US LAISSAC/BERTHOLENE 2** prévu initialement le samedi 2 mai 2026 à 20h00 se jouera sur le stade de La Falque à St Geniez.

- Le match **US LARZAC VALLEES 2 – NAUCELLE FC 2** est maintenu au dimanche 5 avril 2026 à 15h00 (refus de Larzac de jouer le samedi en raison de l'occupation du terrain).
- Le match **JS BASSIN – PENCHOT LIVINHAC** prévu le dimanche 29 mars à 15h00 se jouera le même jour et la même heure mais sur le stade Léopold Goryl à Aubin.

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **COMBES ES 3 – ANGLARS/VAUREILLES 1** prévu initialement le dimanche 29 mars 2026 à 13h00 se jouera le même jour à 15h00 au stade des acacias à Aubin (accepté par Anglars).
- Le match **MILLAU SO 3 – ALRANCE 1** prévu initialement le samedi 28 mars 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 29 mars 2026 à 15h00 sur le terrain de tourte (entente entre les deux clubs).
- Le match **VILLEFRANCHE STADE 2 – ANGLARS/VAUREILLES 1** non joué le 10 janvier 2026 se jouera le dimanche 5 avril 2026 à 15h00 sur le stade du tricot (entente entre les deux clubs).

FORFAITS

- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 4 – ASC MAHORAIS 2** du samedi 21 mars 2026 à 20h00, Départementale 5 poule B, 2^{ème} forfait de US MONTBAZENS/RIGNAC 4 : **Amende : 80€**
- Le match **SOUYRI 1 – AGEN/GAGES 2** du samedi 21 mars 2026 à 20h00, Départementale 5 poule B, 2^{ème} forfait de AGEN/GAGES 2 : **Amende : 80€**
- Le match **LA TERRISSE 1 – BEZONNES CAU. 3** du dimanche 22 mars 2026 à 20h00, Départementale 5 poule E, 3^{ème} forfait de BEZONNES CAU 3 d'où forfait général de BEZONNES CAU 3 : **Amende : 100€**

REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT

- Voir le site du district, en Départementale 5 tous les matchs non joués au 6 avril 2026 seront neutralisés.

La réunion est clôturée à 12heures

Le Secrétaire de Séance,
F. COUFFIGNAL



Le Président,
A. DALMON

